Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSTRUCTION DU NOUVEL HÔPITAL SUR LE SITE DE RENNAZ

Hôpital Riviera-Chablais : les Conseils d'Etat vaudois et valaisan adoptent un projet définitif de Convention

Les Conseils d'Etat vaudois et valaisan ont adopté le projet définitif de Convention intercantonale sur l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais telle qu'amendée par la Commission interparlementaire Vaud-Valais. Cette Convention sera soumise à l'approbation des deux Grands Conseils, de même que les garanties étatiques pour un emprunt bancaire de CHF 21,5 millions destiné à financer le concours d'architecture et les études détaillées.

Le futur établissement se composera d'un nouveau site de soins aigus de 300 lits situé à Rennaz, ainsi que de deux centres de traitement et de réadaptation (CTR) comprenant chacun 75 lits, avec antenne médico-chirurgicale pour le traitement des petites urgences, l'un à Vevey pour la population de la Riviera et l'autre à Monthey pour la population du Chablais vaudois et valaisan. Cette structure hospitalière remplacera les cinq sites actuels de soins aigus (Samaritain et la Providence à Vevey, et les sites de Montreux, Aigle et Monthey).

Les deux Conseils d'Etat ont adopté le projet définitif de Convention intercantonale ainsi que l'exposé des motifs et projets de décrets / message sur l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais, qui tiennent compte des amendements de la Commission interparlementaire Vaud-Valais. Ils ont notamment prévu un meilleur ancrage régional dans la composition du futur Conseil d'Etablissement ainsi qu'au sein de la commission de construction qui supervisera les travaux. Par ailleurs, ils veilleront à améliorer la desserte de la région en transports publics en associant les collectivités locales ainsi que les milieux économiques aux réflexions sur cette problématique.

Quant au statut juridique de droit public du nouvel établissement, les Conseils d'Etat le

confirment, comme la majorité des membres de la Commission.

Le financement du concours d'architecture et des études détaillées sur le site de Rennaz s'effectuera sur la base d'un emprunt de CHF 21,5 millions contracté par l'établissement, garanti par le canton de Vaud à hauteur de CHF 16,125 millions (75%) et par celui du Valais pour CHF 5,375 millions (25%). Cette répartition est proportionnelle aux bassins de population qui seront desservis par le futur établissement. Le coût du futur hôpital intercantonal Riviera-Chablais Vaud-Valais est actuellement estimé à quelque CHF 250 millions (y.c. le coût du concours et des études). A ce montant s'ajoutent les coûts liés à la construction d'un parking (éventuellement autofinancé) et aux travaux de transformation et d'adaptation des antennes médico-chirurgicales du Samaritain et de Monthey. Des études sont en cours pour ces derniers éléments et seront poursuivies dans le cadre des études détaillées. Cela porterait le total du coût à quelque CHF 275 millions. L'établissement devrait ouvrir ses portes en 2015.

Les deux Grands Conseils seront appelés à se prononcer sur l'adhésion à la Convention et les garanties étatiques pour le financement du concours d'architecture et des études détaillées.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 décembre 2008

DSAS, Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat (VD), 021 316 50 06 - Thomas Burgener, conseiller d'Etat (VS), 079 449 56 15 - Marc Diserens, Chef Sce santé publique (VD), 021 316 42 41, Georges Dupuis, Chef Sce santé publique (VS), 027 606 49 05